



BILAN DE MANDAT 2019

**5 ANS
D'ACTION
AU SERVICE
DES CHELLOIS**

www.chelles.fr



INTERVIEW



Brice Rabaste,
MAIRE DE CHELLES

Il y a 5 ans, vous avez été élu Maire de Chelles. Pourquoi aviez-vous décidé de présenter votre projet aux Chellois en 2014 ?

Ma volonté de prendre part à la vie de Chelles, de m'impliquer pour améliorer le quotidien de celles et ceux qui ont fait le choix d'y construire leur avenir était ancrée en moi depuis de nombreuses années. Chellois depuis longtemps, c'est dans notre ville que j'ai fondé ma famille. J'ai pu apprécier chacune des particularités de Chelles, notamment son histoire, son patrimoine, ses espaces verts et les formidables atouts qu'elle rassemble. Au fil des rencontres et des échanges, j'ai mesuré combien les Chellois partageaient également un attachement extrêmement fort à notre ville et aspiraient à préserver la qualité de notre cadre de vie. En 2014, j'ai également pris le temps d'écouter. D'écouter avec attention, les aspirations, les peurs, les attentes qui s'exprimaient pour que les réalités quotidiennes des Chellois soient au cœur de la réflexion que j'ai menée. Ce sont ces nombreux échanges qui ont considérablement nourri ma volonté de leur proposer un projet ambitieux et utile pour relever le défi majeur qui se présentait à nous : celui de faire de Chelles notre réussite.

Et parce que la réussite est toujours collective, c'est avec une équipe compétente et impliquée, composée de Chellois de tous âges et de tous les quartiers que nous avons construit ce projet. Réussir à Chelles, c'est savoir

que son enfant bénéficie d'un parcours scolaire de qualité, c'est pouvoir y vivre avec sa famille en toute sécurité, c'est également profiter de nos particularités locales ou encore maintenir sa qualité de vie. Ces considérations qui nous préoccupent tous devaient à nouveau devenir des priorités. Aussi, c'est autour de trois axes majeurs que nous avons formulé nos principales propositions. Il s'agissait d'agir en premier lieu pour la réussite scolaire, d'assurer autant que possible la tranquillité publique et de préserver le cadre de vie des Chellois. Bien sûr, le développement économique, l'avenir de notre jeunesse, les services destinés à nos seniors ou encore la culture ne sont pas des sujets que nous avons délaissés comme en témoigne le programme que nous avons porté. Ce projet a également été construit dans un contexte budgétaire que nous savions très contraint. Je me suis donc assuré que toutes les propositions formulées durant la campagne électorale étaient réalisables afin d'être en mesure de tenir les engagements pris devant les Chellois. En effet, je considère que le respect de la parole donnée est, dans l'action publique, une valeur cardinale que chaque responsable politique se doit d'observer. Les belles promesses irréalisables et les décisions qui vont à l'inverse des engagements formulés produisent des effets ravageurs dont je veux protéger notre ville. Une fois élu, c'est en agissant en cohérence avec les domaines d'action prioritaires établis lors de la campagne, que j'ai continué d'agir.

EN 2014, J'AI PRIS LE TEMPS D'ÉCOUTER. D'ÉCOUTER AVEC ATTENTION, LES ASPIRATIONS, LES PEURS, LES ATTENTES QUI S'EXPRIMAIENT POUR QUE LES RÉALITÉS QUOTIDIENNES DES CHELLOIS SOIENT AU CŒUR DE LA RÉFLEXION QUE J'AI MENÉE.

LE RESPECT DE LA PAROLE DONNÉE EST, DANS L'ACTION PUBLIQUE, UNE VALEUR CARDINALE QUE CHAQUE RESPONSABLE POLITIQUE SE DOIT D'OBSERVER.

Au fond, c'est d'abord la confiance en notre destin commun qui nous permet de vivre un quotidien apaisé et harmonieux, d'avancer ensemble dans la même direction et de nous projeter sereinement dans notre avenir. C'est la raison pour laquelle, depuis le premier jour de mon élection, je déploie toute mon énergie pour être à la hauteur de la mission que les Chellois m'ont confiée avec mon équipe, en ayant pour unique boussole le projet qu'ils ont choisi pour faire de Chelles notre réussite.

En 2018, quelles sont les principales réalisations que vous avez concrétisées pour améliorer la vie quotidienne des Chellois ?

Je sais combien les attentes des Chellois sont nombreuses et variées. Aussi, dès le début du mandat, j'ai impulsé la mise en œuvre de projets d'envergure qui se concrétisent aujourd'hui. Comme nous l'avons prévu et fait depuis 2014, le déploiement du réseau de vidéo-protection s'est poursuivi cette année encore afin de limiter encore plus les actes de délinquance. Après plusieurs mois de travaux, un poste de Police Municipale supplémentaire a ouvert ses portes dans le quartier des Coudreaux. Il permet à nos agents d'assurer des interventions de terrain plus rapides, partout à Chelles et de répondre encore mieux à vos besoins. Vivre dans un environnement sûr et être bien protégé est un droit dont chacun doit bénéficier au quotidien. Autres préoccupations que nous partageons

et pour lesquelles je suis pleinement mobilisé avec l'équipe qui m'accompagne, l'attractivité de notre ville et la préservation de nos particularités ont également été renforcées. Grâce à l'accompagnement que nous proposons aux commerçants et porteurs de projets et à la fin de la première phase des travaux des Jardins de Cala, notre centre-ville prend progressivement un nouveau visage. Aujourd'hui nous comptons 54 nouveaux commerces de qualité, dont 22 qui se sont installés à Chelles en 2018. Nous pouvons également profiter d'une nouvelle place en centre-ville. Demain, c'est notre parc du Souvenir qui sera étendu et préservé. Comme vous le savez, j'ai fait le choix, pour protéger cet espace vert emblématique, d'annuler le permis de construire d'une résidence de 52 logements prévue sur une parcelle qui aurait empiété sur notre Parc du Souvenir. Parce que les Chellois ont également besoin de trouver au sein de notre ville des logements qui répondent à leurs besoins, une petite résidence d'une vingtaine de logements, qui ne nous privera pas d'un seul mètre carré de notre parc y sera construite dans les prochains mois. Plusieurs autres aménagements tels que la création du giratoire Foch, le lancement de la réhabilitation de l'avenue des Sciences ou encore la création de 80 places de parking supplémentaires en centre-ville nous permettent de poursuivre nos actions afin de fluidifier et sécuriser la circulation à Chelles.

Préparer l'avenir de nos enfants, garantir le bien-être de nos seniors sont également des aspirations que je place au cœur de notre action. Aussi, en complément des travaux d'entretien et de sécurisation des écoles réalisés chaque année depuis 2014, deux dispositifs majeurs ont été créés en 2018. Il s'agit des stages d'anglais « Oxford In Chelles » et de l'aide au permis de conduire contre bénévolat. Multiplier ses chances de réussite en pratiquant une langue étrangère et en obtenant son permis de conduire sont deux formidables atouts pour notre jeunesse. Avec l'équipe qui m'accompagne, nous nous réjouissons de voir que les

PAR CE QUE JE CONSIDÈRE QUE L'ÉQUIPE MUNICIPALE DOIT SE MONTRER EXEMPLAIRE DANS LA GESTION DE NOTRE COLLECTIVITÉ ET QUE LES EFFORTS DOIVENT TOUJOURS ÊTRE JUSTEMENT RÉPARTIS, AUCUNE AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX N'A ÉTÉ RÉALISÉE CETTE ANNÉE COMME DEPUIS LE DÉBUT DE NOTRE MANDAT.

Chellois ont été nombreux à bénéficier de ces services prouvant ainsi que dans notre ville, grâce à l'effort et au travail, la réussite n'est pas un privilège. Quant à l'ouverture du nouveau groupe scolaire Jules Verne, il symbolise à la fois le pragmatisme et l'ambition de notre action. En effet, il était urgent d'alléger les effectifs des écoles en centre-ville. Aussi, les études préalables à sa construction ont débuté dès 2015 permettant ainsi de créer une école qui répond aux besoins d'aujourd'hui et de demain. Dans le même temps, c'est une autre génération, celle de nos seniors, qui a pu profiter, en 2018, d'un lieu rénové dans lequel l'ensemble des services qui les concernent sont à présent rassemblés. En effet, l'Espace d'Informations et d'Animations Seniors a fait peau neuve permettant ainsi d'accueillir encore mieux celles et ceux qui s'y retrouvent, s'y renseignent et s'y divertissent. Bien sûr, d'autres actions ont amélioré la vie quotidienne des Chellois notamment la création de nouvelles démarches en ligne, le service d'enlèvement des encombrants à la demande ou encore la rénovation de l'accueil central de l'Hôtel de Ville. Comme chacun a pu l'observer, ces projets ont été menés dans un contexte financier difficile. Bien que le plan de désendettement que nous avons mis en place au début de notre mandat nous permette de retrouver le chemin de l'équilibre financier, la baisse des dotations de l'Etat nous prive à présent de précieuses ressources. Cette situation a également été un défi que nos agents municipaux ont su relever. Je tiens à saluer une fois de plus leur travail et à les remercier pour leur implication au service de Chellois. Parce que je considère que l'équipe municipale doit se montrer exemplaire dans la gestion de notre collectivité et que les efforts doivent toujours être justement répartis, aucune augmentation des taux d'imposition communaux n'a été réalisée cette année comme depuis le début de notre mandat.

Pourquoi avez-vous fait le choix d'organiser de nombreux temps d'échanges avec les Chellois depuis votre élection ?

Cela fait partie des engagements que j'ai pris devant les Chellois. C'est également ce que je considère être la première obligation du Maire, celle d'avoir constamment le souci d'agir en cohérence avec les attentes des administrés,

dans l'intérêt général. Pour ce faire, avec mon équipe, nous sommes constamment à l'écoute des Chellois. Depuis mon élection, c'est avec la même énergie et le même enthousiasme que je multiplie les occasions d'échanges avec chacun. C'est une démarche exigeante et difficile car les attentes légitimes sont nombreuses, les problématiques évoquées parfois complexes et les réponses attendues bien souvent urgentes. En tant que Maire, mon devoir est d'écouter, d'expliquer, d'agir et de rendre compte. Pour que les aspirations collectives restent au cœur de notre action, j'ai tenu à organiser plusieurs temps d'échanges. Depuis 2014, plus de 1 000 Chellois ont été reçus lors des 150 permanences qui se sont tenues dans tous les quartiers de Chelles. De plus, 30 réunions publiques ont été organisées lors de la mise en place du plan de désendettement, durant la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ou encore pour vous présenter le bilan de nos actions, comme je m'y étais engagé. Lors de ces rencontres régulières et constructives, les Chellois sont également nombreux à formuler des propositions qui nous donnent l'opportunité d'enrichir nos projets.

En effet, j'ai pleinement conscience que les décisions prises aujourd'hui marqueront la vie de notre ville pour plusieurs décennies. C'est dans la constance de nos choix que réside la cohérence des actions que nous menons. La construction du nouveau groupe scolaire Jules Verne, l'élaboration de notre nouveau PLU ou encore l'ouverture d'un poste de Police municipale supplémentaire sont des projets majeurs qui répondent aux attentes exprimées et aux priorités que nous partageons. Bien évidemment, nos efforts doivent se poursuivre pour préserver, moderniser, dynamiser notre commune et faire valoir ses formidables atouts sur l'ensemble de notre territoire. La volonté de faire mieux et plus vite m'anime chaque jour. Pour autant, répondre aux attentes ne signifie pas agir dans la précipitation. En effet, lors de chaque décision, je mesure les conséquences qu'elles entraînent et surtout les bénéfices dont chacun pourra profiter. Comme je m'y attache depuis mon élection, les besoins des Chellois tout comme l'intérêt général guident mon action pour que chacun continue de bien vivre et de réussir à Chelles. Parce que les engagements pris doivent être tenus et que les résultats obtenus méritent

PARCE QUE LES ENGAGEMENTS PRIS DOIVENT ÊTRE TENUS ET QUE LES RÉSULTATS OBTENUS MÉRITENT D'ÊTRE EXPLIQUÉS, JE TIENS ÉGALEMENT À RENDRE COMPTE DE NOTRE ACTION.

d'être expliqués, je tiens également à rendre compte de notre action. C'est la raison pour laquelle, j'ai, cette année encore, adressé aux Chellois, comme je le fais depuis 2015, un document qui présente les projets que nous avons concrétisés. Il s'agit d'une étape qui nous permet d'apprécier nos réussites et d'affiner les axes sur lesquels nos efforts doivent s'accroître. À cette occasion, j'aurai une fois de plus le plaisir d'échanger avec eux lors de plusieurs réunions publiques qui, j'en suis certain, seront particulièrement riches et fructueuses pour continuer ensemble à faire avancer Chelles.

Comment pouvez-vous mesurer les résultats des actions mises en œuvre ?

Bien que certains des projets soient toujours en cours, nous avons, à ce stade du mandat réalisé plus de 90% des engagements pris lors de notre campagne. Il s'agit d'une réussite collective que je tiens à souligner car elle découle

bien sûr fondamentale, je tiens donc à rappeler, à travers ces exemples, que les actions mises en œuvre ont toujours été en adéquation avec les priorités des Chellois.

Des signes très concrets nous montrent que nous avons fait les bons choix. En effet, à ce jour plus de 135 jeunes bénéficient du dispositif permis contre bénévolat et 380 élèves de la 6^{ème} à la Terminale ont suivi les stages d'anglais « Oxford In Chelles ». L'arrivée de plus de 54 nouveaux commerçants de qualité dont 22 en 2018, accompagnés par l'équipe municipale depuis 2014, démontre la confiance que notre ville inspire et le dynamisme qui se renforce chaque jour. Dans un autre domaine, les résultats obtenus nous encouragent également à poursuivre en ce sens. La baisse de la délinquance témoigne notamment de l'efficacité des axes stratégiques adoptés dès 2014.

Enfin, certaines actions ne se mesurent pas à l'aide d'indicateurs mais s'apprécient pourtant chaque jour. Chacun peut désormais profiter d'une nouvelle place

BIEN QUE CERTAINS DES PROJETS SOIENT TOUJOURS EN COURS, NOUS AVONS À CE STADE DU MANDAT RÉALISÉ PLUS DE 90% DES ENGAGEMENTS PRIS LORS DE NOTRE CAMPAGNE.

à la fois de notre ténacité mais aussi de l'implication des Chellois. Acteurs économiques ou associatifs, jeunes, familles, seniors, chacun partage la même ambition pour notre ville. Quand ils ont été nombreux à me faire part de leurs difficultés à trouver un professionnel de santé, nous avons accompagné la création d'un nouveau centre de soins. Quand ils m'ont fait part de leurs appréhensions quant à l'avenir de leurs enfants, nous avons mis tout en œuvre pour assurer la réussite scolaire de chacun en créant le service de soutien scolaire en ligne gratuit, les stages d'anglais « Oxford In Chelles » ou encore le permis de conduire contre bénévolat. Enfin, quand, à juste titre, ils ont exprimé leurs inquiétudes quant à la sécurité qui est un droit pour chacun, nous avons déployé des moyens inédits pour que la tranquillité publique soit assurée partout à Chelles. Avant d'évoquer la question des résultats qui est

en centre-ville, d'axes routiers mieux sécurisés, d'écoles protégées ou encore d'équipements publics mieux entretenus. Enfin, les liens que nous tissons entre les générations, la valorisation de notre riche histoire locale ou encore la bienveillance dont nous faisons preuve envers nos aînés représentent également de beaux symboles de notre réussite collective. Chelles est à nouveau une ville apaisée, protégée, exemplaire et innovante pour chacun. C'est cet objectif vers lequel notre ville avance chaque jour et pour lequel je m'implique avec énergie, détermination et fierté. Demain, avec l'aménagement du site Castermant, la construction du nouveau Collège Simone Veil, le prolongement de la ligne E du RER jusqu'à la Défense, la hausse des effectifs de la Police municipale, Chelles poursuivra son évolution pour que chacun de nous s'épanouisse dans une ville sereine qui avance.

CHELLES EST À NOUVEAU UNE VILLE APAISÉE, PROTÉGÉE, EXEMPLAIRE ET INNOVANTE POUR CHACUN

ASSURER LA SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN



85

**caméras de vidéo-protection
sont actuellement déployées
dans tous les quartiers**

UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE SUPPLÉMENTAIRE

Aménagé dans le quartier des Coudreaux et ouvert depuis juin 2018, le nouveau Poste de Police municipale se trouve au pied de la résidence Gay Lussac qui a récemment fait l'objet d'une rénovation d'envergure. En complément des actions menées pour renforcer la tranquillité publique partout à Chelles, ce nouveau poste de Police municipale est un atout considérable pour permettre aux agents d'intervenir dans les meilleures conditions et d'être encore plus réactifs pour assurer la protection des Chellois.

**D'ici 2020,
la ville comptera plus de**

105

caméras en fonctionnement

LA POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DE LA VIDÉO-PROTECTION

Outil stratégique pour les forces de l'ordre, la vidéo-protection est un dispositif extrêmement efficace pour prévenir les actes malveillants, agir sur le terrain dans les meilleurs délais et faciliter le bon déroulement des enquêtes. 85 caméras sont actuellement déployées dans tous les quartiers de notre ville. À la fois utilisées par les services de la Police municipale et de la Police nationale, ces dernières s'avèrent d'une grande efficacité comme le démontrent les chiffres encourageants que Chelles obtient.



8

opérateurs vidéo au centre de supervision urbain de Chelles

38

policiers municipaux au service des Chellois



LA CRÉATION DE L'UNITÉ DE SOUTIEN ET D'INTERVENTION

Agir pour que chaque Chellois soit protégé est une priorité de l'équipe municipale qui a considérablement renforcé les moyens dédiés à la tranquillité publique. Hausse des effectifs, déploiement de nouvelles caméras de vidéo-protection, création d'un poste de Police Municipale supplémentaire dans le quartier des Coudreaux sont autant d'actions concrètes qui améliorent la protection de chacun au quotidien. Aussi, en complément des équipes de jour et des équipes de nuit de la Police Municipale, une Unité de Soutien et d'Intervention a été créée afin de renforcer les effectifs de 16h à 2h chaque jour. C'est durant ce créneau que les interventions des policiers municipaux sont le plus utiles.



AGIR POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE CHAQUE ÉLÈVE

DES TRAVAUX D'ENVERGURE DANS LES ÉCOLES

L'école est une des institutions républicaines qui mérite le plus d'attention. En ce sens, chaque année depuis 2014, l'équipe municipale a initié un large plan de sécurisation et d'entretien dans nos écoles. Toutes ont progressivement bénéficié d'aménagements qui se sont déroulés durant les périodes de vacances afin de ne pas perturber le bon déroulement de la scolarité des jeunes Chellois. Ces réalisations représentent un effort financier important qui était néanmoins indispensable afin d'offrir aux élèves et aux enseignants de meilleures conditions d'apprentissage et de réussite.



LA PREMIÈRE PHASE DE LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DES AULNES

Afin d'améliorer le confort des élèves et des enseignants, des travaux d'envergure ont débuté au sein du groupe scolaire des Aulnes. Ce bâtiment qui date de 1975 devait en effet être mieux isolé et modernisé. Après un audit énergétique, plusieurs aménagements ont donc été engagés et se poursuivent actuellement. À terme, ils permettront de réduire la consommation énergétique et de mieux isoler le bâtiment, pour le confort des enfants et de la communauté éducative. En complément de ces interventions, il est également prévu d'agrandir cette école afin qu'elle puisse accueillir les futures générations d'écoliers dans les meilleures conditions.



LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE JULES VERNE

Débutée il y a un peu plus de deux ans, la construction du nouveau groupe scolaire Jules Verne est une des réalisations majeures pour notre ville. En effet, les écoles du centre-ville étant déjà en sureffectifs en 2014, il était urgent d'agir pour que les plus jeunes bénéficient d'un cadre d'apprentissage de qualité et que chacun puisse apprendre dans de bonnes conditions. Le nouveau groupe scolaire Jules Verne qui a ouvert ses portes à la rentrée 2018 répond donc à ce besoin. C'est avec les précieux conseils d'enseignants de notre ville que ce projet a été réalisé. Une démarche pédagogique inédite a également accompagné la création de cette école dont toutes les salles et les étages ont été nommés en lien avec les œuvres de l'auteur Jules Verne, nom choisi par les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants.



LES STAGES D'ANGLAIS « OXFORD IN CHELLES »

Rendre la réussite accessible à chacun, c'est également faire évoluer les services publics qui permettent aux jeunes Chellois de bien préparer leurs parcours scolaires puis professionnels. Pour répondre à cet enjeu la Ville de Chelles a mis en place les stages d'anglais « Oxford In Chelles » destinés aux élèves de la 6^{ème} à la Terminale. Durant les vacances scolaires, les élèves bénéficient d'ateliers et d'activités animés par des professeurs de langue maternelle anglaise et pratiquent de manière intensive l'anglais à l'oral. Pour qu'ils soient accessibles à chacun, les tarifs pour une semaine de stage varient de 30 à 90 euros (en fonction du quotient familial).

380

jeunes Chellois ont participé
aux stages d'Anglais
« Oxford In Chelles »
depuis sa création en 2018

Plus de
97%

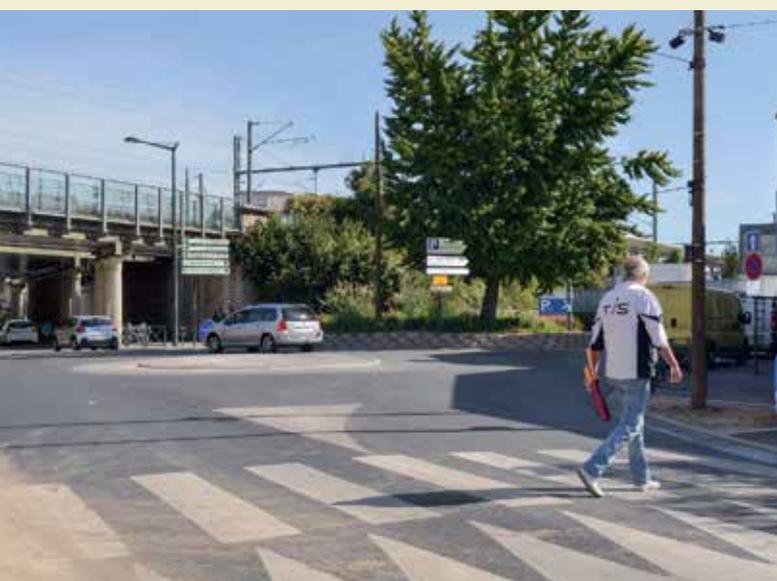
des parents sont satisfaits du
stage d'anglais réalisé
par leur enfant



RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE

LA PREMIÈRE PHASE DES JARDINS DE CALA

Le projet des Jardins de Cala comprend l'agrandissement de notre Parc du Souvenir et la création d'une place dans notre cœur de ville. Ces aménagements ont pour objectif de renforcer le dynamisme de notre centre-ville, de créer un lieu de vie dans lequel les Chellois peuvent se retrouver et d'augmenter la superficie d'un de nos espaces verts les plus emblématiques, notre Parc du Souvenir. Après plusieurs mois de travaux, la première phase qui comprend la création de la place, l'installation d'un kiosque avec une activité de restauration ainsi que la rénovation de l'aire de jeux est à présent terminée. Dans les prochains mois, la poursuite de l'agrandissement de notre parc, la création d'espaces végétalisés et l'aménagement d'une fontaine sont prévus pour que cet ambitieux projet vienne renforcer encore plus la qualité de notre cadre de vie.



L'AMÉNAGEMENT DU GIRATOIRE FOCH

Afin de poursuivre l'entretien et la sécurisation de nos axes routiers, un giratoire a été aménagé durant l'été 2018 au croisement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de l'avenue Foch. Sa création a pour objectif de fluidifier la circulation des piétons et des véhicules dans notre centre-ville. Cet aménagement complète la création d'autres giratoires en centre-ville. Ainsi ce secteur particulièrement emprunté par les Chellois, notamment pour se rendre chez les commerçants, est à présent plus sûr et plus facile d'accès.

LA RÉNOVATION DES RÉSIDENCES SOCIALES GAMBETTA

Parce que certaines résidences sociales n'apportent plus le confort et la qualité légitimement attendus par les résidents, la Ville de Chelles a engagé un travail collaboratif avec les bailleurs sociaux afin que ces derniers procèdent aux travaux de réhabilitation nécessaires. Après la rénovation de la résidence Gay Lussac dans le quartier des Coudreaux, c'est celle de la résidence Gambetta qui a débuté il y a quelques mois. Il est notamment prévu de réhabiliter les façades, d'améliorer l'isolation et de créer des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, pour améliorer encore plus le cadre de vie des résidents, des espaces verts ainsi que des places de stationnement seront également aménagés. La fin des travaux est prévue fin 2020.



278

**logements bénéficiant de la réhabilitation
de la résidence Gambetta**



LE LANCEMENT DE LA RÉHABILITATION DE L'AVENUE DES SCIENCES

Axe très emprunté situé dans le quartier des Coudreaux, l'avenue des Sciences va prochainement bénéficier d'une rénovation complète. Ces travaux se dérouleront étape par étape et durant plusieurs années. Ce projet a pour but de sécuriser la circulation des véhicules et des piétons, de poursuivre l'embellissement de ce quartier et d'enfouir les réseaux aériens. Suite aux études réalisées en 2018, la première phase de cet aménagement se déroulera durant le premier semestre 2019, en fonction de l'avancée des études préalables avec l'ensemble des acteurs impliqués, sur le tronçon compris entre le rond-point des Sciences, l'avenue Delambre ainsi que l'allée Joliot Curie.

RENFORCER LA QUALITÉ DE NOTRE CADRE DE VIE

LA CRÉATION DE PLACES DE STATIONNEMENT

Pouvoir stationner facilement près de chez soi, accéder à des structures publiques sans difficultés ou encore profiter des commerces de notre centre-ville sont des situations du quotidien devenues plus simples grâce à la création de nouvelles places de stationnement. En effet, durant l'été 2018, ce sont plus de 80 places supplémentaires qui ont été aménagées sur deux nouveaux parkings situés en face du nouveau groupe scolaire Jules Verne et en face du Centre Culturel. De plus, 120 nouvelles places ont également été créées dans le quartier des Coudreaux avec l'aménagement du nouveau parking municipal de la plaine de Jeux.

200

**nouvelles places de
stationnement ont été créées
à Chelles en 2018**

65

**interventions d'enlèvement
des encombrants à la
demande depuis la création
de ce service en 2018**

L'ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

En complément du service de collecte des déchets et des encombrants, compétence de l'agglomération Paris Vallée de la Marne, la Ville de Chelles a mis en place un service de ramassage des encombrants à la demande. Chacun peut en bénéficier gratuitement en contactant le 06 82 10 10 21, numéro dédié pour convenir d'une date d'enlèvement avec les services de la ville. Simple et rapide, ce service permet de faire collecter des encombrants en dehors de l'unique date mensuelle proposée par le SIETREM. Cette disposition facilite non seulement le quotidien des Chellois mais permet également de limiter les dépôts sauvages.



22

commerces supplémentaires
depuis mars 2018

ENCORE PLUS DE NOUVEAUX COMMERCES DE QUALITÉ

Alors que de nombreuses communes voient le dynamisme de leur centre-ville se détériorer et leurs commerces de proximité disparaître, Chelles attire chaque année de nouveaux artisans et commerçants de qualité. Pour favoriser leur installation, un manager du commerce accompagne chaque porteur de projet. De plus, 19 locaux commerciaux ont été préemptés ou acquis permettant ainsi de diversifier l'activité des commerçants et de veiller à la qualité de l'offre de proximité. Grâce à ces actions, les résultats obtenus sont particulièrement encourageants. En effet, depuis 2014, ce sont 54 nouveaux commerçants qui ont été accompagnés par les services de la ville et qui se sont installés à Chelles, dont 22 en 2018.





RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

LA RÉNOVATION DE L'ESPACE D'INFORMATIONS ET D'ANIMATIONS SENIORS ALBERT BOUTON

Lieu de rencontre destiné à nos seniors, l'Espace d'Informations et d'Animations Seniors Albert Bouton a bénéficié d'une rénovation complète durant l'année 2018. Au sein de cet espace réaménagé sont désormais réunis l'ensemble des services dont nos aînés peuvent bénéficier. Les travaux réalisés ont également été pensés pour que cet endroit permette à nos seniors de se retrouver dans une atmosphère agréable et conviviale lors d'animations et d'ateliers. Comme depuis de nombreuses années, l'Espace d'Informations et d'Animations Seniors Albert Bouton continuera d'être un lieu d'accueil où chacun de nos aînés sera bien orienté et pourra se divertir.



LE 4^{ème} SALON DE LA RETRAITE ACTIVE

Les attentes de nos seniors durant le temps de la retraite ont évolué. Cette période est désormais synonyme de dynamisme, d'engagement et d'épanouissement. Aussi, pour que chacun soit bien informé sur les activités municipales et associatives, le logement, le transport ou encore les emplois dédiés aux seniors, le Salon de la retraite active a été créé par l'équipe municipale. Avec un nombre croissant de participants, cet évènement est devenu un incontournable rendez-vous pour nos aînés tout comme pour leurs enfants qui souhaitent également s'informer pour leurs parents. Etre attentif aux besoins de chaque génération est une volonté qui guide chaque jour l'action menée par l'équipe municipale.

ENCORE PLUS D'EMPLOIS DÉDIÉS AUX SENIORS

L'expérience de nos seniors est précieuse au sein de notre ville. Ils apportent d'ores et déjà leurs concours en participant à la vie de notre ville en tant que bénévoles, volontaires et acteurs de nombreux projets. C'est pour que nos plus jeunes générations soient encore mieux accompagnées que la municipalité propose à nos aînés des emplois au sein de nos écoles, en tant qu'agent de restauration ou pour protéger les sorties et entrées des écoliers. Ces derniers peuvent ainsi bénéficier d'un complément de revenu qui s'ajoute à leur pension de retraite, tout en mettant leurs compétences aux services de nos enfants.



+ DE 170 seniors ont accompagné nos enfants (sorties d'écoles, restauration scolaire)

RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN



L'ACCOMPAGNEMENT DE LA CRÉATION D'UN CENTRE DE SOINS

Face aux départs en retraite de certains professionnels de santé et aux difficultés d'obtenir un rendez-vous avec un spécialiste, l'arrivée de nouveaux médecins est une nécessité absolue. Alors que de nombreuses communes sont touchées par la désertification médicale, la Ville de Chelles s'est mobilisée pour renforcer l'offre de santé et répondre aux besoins des Chellois, l'équipe municipale a accompagné la création d'un nouveau centre de soins. Situé en centre-ville, il permet à chacun d'obtenir plus facilement un rendez-vous et d'améliorer la prise en charge des patients au sein de notre Ville. Chacun, quel que soit son âge, doit en effet pouvoir être bien soigné à Chelles.

LA MUTUELLE SOLIDAIRE

Mis en place en partenariat avec l'association « Ma Commune, Ma Santé », ce dispositif permet à chacun de faire évoluer ou de trouver la mutuelle qui lui convient à moindre coût. Après un temps d'échange avec un des membres de l'association qui réalise une prise en charge personnalisée, plusieurs offres vous sont proposées selon votre situation. À travers ce service, il s'agit de permettre à chaque Chellois de trouver une solution pour bénéficier d'une mutuelle de qualité au meilleur tarif. En effet, quelles que soient vos ressources, que vous soyez retraité ou étudiant, chacun doit avoir les moyens d'être bien soigné.

LA CRÉATION D'UNE 3^{ÈME} MICRO-CRÈCHE

C'est dans le quartier Cressonnières qu'une nouvelle micro-crèche a ouvert ses portes en 2018. Après la création de la micro-crèche située rue Guérin en 2015 puis avenue Henin en 2017, cette nouvelle structure qui dispose de 11 berceaux, répond aux besoins de nombreuses familles. Pour que les modes de garde s'adaptent aux besoins de chaque famille, en complément des nouvelles places en crèche, les assistantes maternelles sont accompagnées au sein de 4 Relais d'Assistants Maternelles, lieux d'échanges et d'informations. Dans le même temps, ces dernières peuvent également mettre en ligne depuis 2018 leurs disponibilités sur le site internet de la ville pour être directement contactées par des parents.

11

nouveaux berceaux en 2018



ENCOURAGER NOS ASSOCIATIONS

Chelles compte plus de

200

associations
et

+ DE

3 000

bénévoles

LA CRÉATION DE LA SOIRÉE DE MISE À L'HONNEUR DES BÉNÉVOLES

Reconnaître le mérite, encourager l'effort et mettre à l'honneur celles et ceux qui donnent de leur énergie et de leur temps sans aucune contrepartie, voilà le sens de cette manifestation organisée pour la première fois dans notre ville, en 2018. Les parcours et les actions les plus remarquables que les associations ont elles-mêmes choisis ont été récompensés par un « diplôme d'honneur du mérite bénévole chellois » remis par les élus. Cette cérémonie symbolise également la reconnaissance de l'ensemble des Chellois à l'égard de nos bénévoles qui s'impliquent pleinement pour que notre ville soit encore plus dynamique et animée.

LA CRÉATION DU GUIDE DE NOS ASSOCIATIONS

Chelles compte plus de 200 associations dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, la solidarité ou encore les loisirs. Si elles peuvent d'ores et déjà faire connaître leurs actions à travers différents supports tels que le magazine municipal ou le site internet, leurs demandes, reflet de leur dynamisme, sont chaque année plus nombreuses. Aussi, pour que chacun apprécie la qualité de notre tissu associatif, un guide qui leur est intégralement dédié a été mis à la disposition des Chellois. Ce document très attendu par nos associations, tout comme par de nombreux Chellois est disponible dans les structures municipales et sur le site internet de la ville.

SOUTENIR NOTRE JEUNESSE



LE 2^{ème} FORUM DE L'EMPLOI

L'accès à l'emploi est un parcours qui implique détermination et persévérance. Alors que de nombreuses personnes sont à la recherche d'une activité professionnelle, certaines entreprises ont quant à elles des difficultés à recruter. Pour que ces demandeurs d'emploi Chellois rencontrent des entreprises du territoire ayant des besoins de recrutement, la Ville de Chelles a organisé pour la deuxième année consécutive un forum de l'emploi. Accompagnés par les services de la Ville et la Mission Locale pour préparer leur entretien, de nombreux Chellois ont eu l'opportunité de présenter leur candidature à de nombreuses entreprises présentes telles que IKEA, Auchan ou encore Véolia.

À ce jour,

135

jeunes bénéficient du
dispositif « permis contre
bénévolat »

LE PERMIS DE CONDUIRE CONTRE BÉNÉVOLAT

Obtenir son permis de conduire permet indéniablement de gagner en autonomie et de faciliter ses déplacements au quotidien. Cet examen représente pourtant un coût de plus en plus important pour les familles. Aussi, l'équipe municipale a décidé de mettre en place le « Permis contre bénévolat » afin que chaque jeune Chellois, quels que soient ses moyens, puisse obtenir son permis de conduire. En contrepartie d'une aide de 800 euros directement versée à l'auto-école partenaire, les bénéficiaires doivent s'engager à réaliser des missions d'utilité publique au sein d'une association ou de notre collectivité.

CHELLES, UNE VILLE ANIMÉE



LA PREMIÈRE PARADE DE NOËL

Faire vivre la magie de Noël. Cette expression bien connue de chacun a pris tout son sens lors de la première parade de Noël organisée en décembre dernier à Chelles. Sous le regard émerveillé des enfants et des plus grands, des ours polaires géants, des lutins et des fées ont déambulé dans les rues de notre ville. Musiques, lumières, rythmes de l'orchestre traditionnel ont accompagné cette magnifique parade à laquelle plus de 3000 Chellois ont participé. Ce moment de magie et d'évasion partagé par toutes les générations était un des plus beaux moments des festivités de Noël à Chelles.

LE CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Les commémorations patriotiques font vivre notre mémoire et notre Histoire commune. En effet, l'hommage rendu aux héros et aux victimes des guerres qui ont marqué notre pays est d'une importance majeure pour les anciennes tout comme pour les nouvelles générations. À Chelles, chaque commémoration rassemble de nombreux Chellois, des associations ainsi que les jeunes élus du Conseil Municipal d'Enfants autour de l'équipe municipale. La cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice qui s'est déroulée en novembre s'est également accompagnée de la diffusion d'un film sur les Poilus, d'une exposition de timbres de la 1^{ère} Guerre Mondiale et d'un concert de musique classique des élèves du Conservatoire de Chelles. L'ensemble de la programmation a permis de mettre à l'honneur le courage de nos soldats et de rendre cette partie de notre Histoire accessible à chacun.



CHELLES PRÉPARE SON JARDIN DANS LE PARC DU SOUVENIR

C'est un évènement qui rassemble des Chellois de tous âges autour d'une passion qu'ils sont nombreux à partager, celle de la pratique du jardinage. Pour la première fois cette année, cette manifestation s'est déroulée dans le parc du Souvenir. Elle a également été étoffée par l'arrivée de nouveaux partenaires associatifs, l'implantation d'une ferme et la tenue de nombreux ateliers notamment dispensés par des jardiniers municipaux. À cette occasion, les lauréats du concours des balcons et jardins fleuris ont été récompensés. Parce qu'il traduit notre attachement à nos espaces verts et notre volonté de préserver cette caractéristique, « Chelles prépare son jardin » attire chaque année de plus en plus de Chellois de toutes les générations.



DÉVELOPPER L'INNOVATION PUBLIQUE NUMÉRIQUE



L'APPLICATION MOBILE VILLE DE CHELLES

Etre informés sur ce qui vous concerne, connaître les événements qui se déroulent à Chelles ou encore accéder aux informations pratiques, voilà les services qui sont à présent réunis sur l'application mobile Ville de Chelles. Disponible gratuitement sur Iphone et Android, celle-ci vous permet de choisir une entrée par profil (jeune, senior, parent, association...) et un autre profil d'intérêt. Ainsi, un parent pourra à la fois être informé de l'actualité qui concerne ses enfants et s'abonner au profil seniors pour savoir quels sont les activités et services dont peuvent bénéficier ses propres parents. Simple et pratique, cette application rassemble également des accès directs à l'Espace Citoyens Familles ou encore aux informations qui concernent le trafic des transports en commun.

Déjà

1 800

Chellois utilisent l'application mobile Ville de Chelles ! Et vous ?

LE PORTAIL DE VALORISATION DU PATRIMOINE ET DES ARCHIVES

L'Histoire et le patrimoine de Chelles sont à la fois riches et méconnus. Notre commune a pourtant été une Ville royale et dispose d'une collection de reliques et d'authentiques qui dépasse en nombre celle du Sancta Sanctorum du Vatican. Le portail de valorisation des archives et du patrimoine mis à la disposition des Chellois en janvier 2018 découle d'une volonté de l'équipe municipale de rendre plus accessible les particularités de notre histoire. Registres paroissiaux et d'Etat Civil, galeries photos ou encore frises chronologiques, les outils sont nombreux pour permettre à chacun d'apprécier les différentes périodes et personnages qui ont marqué notre ville à travers les siècles.



12 876

**Chellois utilisent
l'Espace Citoyens Familles
pour effectuer leurs
démarches en ligne**

LES NOUVELLES DÉMARCHES EN LIGNE

Pour faciliter encore plus le quotidien des Chellois, de nouvelles démarches en ligne ont été mises en place depuis ces derniers mois. Désormais, la réservation et le paiement pour l'inscription dans les centres de loisirs, les stages d'anglais « Oxford In Chelles » ou encore les stages sportifs s'effectuent en une seule étape sur votre portail Espace Citoyens Familles. La prise de rendez-vous pour formuler une demande de passeport ou encore le calcul du quotient familial peut également être réalisé sans vous déplacer. En complément de ces démarches en ligne, les agents d'accueil demeurent bien sûr à votre disposition pour vous orienter.



L'ÉCOLE NUMÉRIQUE

En complément des irremplaçables ouvrages et du savoir des professeurs, les écoliers doivent désormais apprendre à maîtriser les outils numériques dès le plus jeune âge. Ces dispositifs sont également des supports pédagogiques que les enseignants utilisent au quotidien pour transmettre leur savoir aux jeunes générations. Comme chaque année depuis 2014, ces outils sont progressivement déployés dans les écoles. Depuis la rentrée 2018, ce sont toutes les classes de CE2 qui ont été équipées d'écrans numériques interactifs, la totalité des classes de CM1 et de CM2 disposant déjà de ces outils.

115

**tableaux interactifs installés
dans les écoles**

Tableau numérique installé dans une salle de classe du groupe scolaire des Aulnes.



ÊTRE TOUJOURS À L'ÉCOUTE DES CHELLOIS



LE NOUVEL ACCUEIL CENTRAL DE L'HÔTEL DE VILLE

C'est un espace d'accueil rénové, innovant et dynamique dans lequel vous pouvez désormais accomplir vos démarches. Dès votre arrivée au sein de cet espace mieux aménagé et plus sécurisé, un agent d'accueil vient à votre rencontre pour vous informer et vous orienter. Pour faciliter votre quotidien, vous pouvez à présent effectuer toutes vos démarches dans un seul lieu. De plus, un nouveau standard téléphonique a été mis en place. Parce que la modernisation de nos services publics repose sur la prise en considération de vos modes de vie, pour compléter l'irremplaçable présence des agents d'accueil, de nouvelles démarches en ligne ont également été mises en place depuis la rentrée 2018.

LES ÉLUS À L'ÉCOUTE DES CHELLOIS

Toujours à l'écoute des attentes et des besoins des Chellois, comme chaque année, plusieurs temps d'échange sont organisés par les élus. Afin d'aller à votre rencontre, des visites de quartier, des permanences ou encore des réunions publiques sont fréquemment tenues par l'équipe municipale, partout à Chelles. De plus, un stand de la Ville est à votre disposition tous les premiers dimanches du mois, sur le marché. Ces occasions d'échange sont des moments importants durant lesquels vous êtes nombreux à exprimer vos avis et à enrichir les projets mis en œuvre pour que Chelles soit encore plus dynamique, sûre et agréable.



PLUS DE PROJETS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Lieu d'apprentissage de la citoyenneté, le Conseil Municipal d'Enfants regroupe des écoliers Chellois qui, durant deux ans, s'impliquent dans la vie de notre ville en prenant part à de nombreux projets. Ainsi, en 2018, les jeunes élus ont participé à une démarche pédagogique inédite autour de la création du nouveau groupe scolaire Jules Verne. Plusieurs ateliers et lectures leur ont permis de choisir le nom de cette école et de nommer toutes les classes à partir des œuvres de cet incontournable auteur français. Ils ont également réalisé un livret sur les Résistants dont les noms ont été donnés à des rues de Chelles. Comme le souhaite l'équipe municipale, ils continueront mandat après mandat, d'apprendre, de découvrir et de s'impliquer pour Chelles au sein de cette instance.

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL LOCAL

Instance créée par l'actuelle équipe municipale, le Conseil Economique Social et Environnemental Local réunit des Chellois, retraités, commerçants, bénévoles ou encore entrepreneurs qui se sont portés volontaires. Au sein de différentes commissions, ces derniers travaillent sur des sujets concrets et contribuent, par les analyses et les réflexions qu'ils mènent, à enrichir les actions réalisées par les élus. Leurs précieuses contributions ont permis d'affiner la mise en œuvre de plusieurs projets majeurs. Récemment c'est en prenant part à la réorganisation de l'accueil de l'Hôtel de Ville qu'ils ont une fois de plus contribué à faire avancer notre commune.





RÉUNIONS PUBLIQUES

CHANTEREINE

LUNDI 8 AVRIL 19H00 / 21H00

École élémentaire du Vieux-Colombier
Place René Collin

LES COUDREAUX

MARDI 9 AVRIL - 19H00 / 21H00

Espace de Proximité et de Citoyenneté Marcel Dalens
35, avenue Delambre

MONT CHALÂTS / MADELEINE / ARCADES

MERCREDI 10 AVRIL - 19H00 / 21H00

École élémentaire du Mont Chalâts
90, avenue de Claye

CLOS ROGER / NOUE BROSSARD / PÉRICHELLES / ABBESSES / GAMBETTA / AULNOY

JEUDI 11 AVRIL - 19H00 / 21H00

Hôtel de Ville, salle du Conseil municipal

SUD FOCH / SUD BORDS DE MARNE

VENDREDI 12 AVRIL - 19H00 / 21H00

École Pasteur
59, rue Franck Hémon



Mairie de Chelles

Parc du Souvenir Emile Fouchard • 77 500 Chelles

Tél. : 01 64 72 84 84 • www.chelles.fr

